

BOUGY-VILLARS



MUNICIPALITÉ

PRÉAVIS N° 04-2022

AU CONSEIL GENERAL

Demande de crédit de CHF 230'000.- pour le remplacement des collecteurs d'eaux claires (EC) CH 5901A à CH 6401A et gainage du collecteur des eaux usées (EU), CH 5316 à CH 6300A au Chemin de la Laiterie

Date et lieu proposés pour la séance de la Commission :

Lundi 28 février 2022, à 18 h 00,

Maison Bodzérane

Bougy-Villars, le 1^{er} février 2022

AU CONSEIL GENERAL DE BOUGY-VILLARS,

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux,

1 Préambule

Le PGEE ou Plan Général d'Evacuation des Eaux de la commune de Bougy-Villars a été approuvé par le SESA (Service des eaux, sols et assainissement) en janvier 2013.

Il s'agit d'un outil de gestion de l'évacuation des eaux claires et usées des zones habitées de la Commune.

Le PGEE tient compte de tous les aspects liés à l'évacuation des eaux usées et claires. Il planifie non seulement la réalisation, mais aussi l'exploitation, l'entretien et le financement du système d'évacuation des eaux de la Commune, maintien de la valeur de renouvellement inclus. Il est important de suivre ce planning et d'organiser des travaux chaque année si possible pour maintenir le réseau en bon état et éviter des problèmes à l'avenir.

Les derniers travaux exécutés sont EC chemin de La Gaillarde (2015), EC Polets-Touille (2019). EC/EU Poste RC 50 (2020-2021), EC/EU Chemin du Signal (2021-2022), EC/EU Les Ancelles 2021-2022.

La Municipalité de Bougy-Villars souhaite aujourd'hui poursuivre les investissements du renouvellement du réseau suivant le niveau d'urgence et le plan d'investissement du PGEE.

La Municipalité vous présente le projet de construction :

Au Chemin de la Laiterie (parking – Rte des Polets) : le remplacement du collecteur d'eaux claires CH 5901A à CH6401A, chemisage du collecteur d'eaux usées.

2 Situation et plan de géomètre du tronçon

Voir en annexe le plan de situation du tronçon ainsi que les images de son état.

3 Descriptif

3.1 Chemin de la Laiterie (parking-Rte des Polets) PGEE

La partie des collecteurs EU et EC depuis la Gd-Rue à la parcelle 42 ont été changés lors des travaux du parking.

Les collecteurs EC/EU du Chemin de la Laiterie ont été contrôlés par caméra et ont fait l'objet d'un rapport.

Le collecteur EC présente un très mauvais aspect (fissures, cassures, raccords sauvages, usure importante). Il est constitué d'un tuyau ciment d'un Ø de 45 cm. sur une longueur d'environ 120m. Il a dû être posé dans un lit de ruisseau qui est maintenant recouvert d'un chemin en béton. Il est remplacé par la pose d'une canalisation en PVC SN4, Ø 450mm. avec enrobage béton type U4.

Il reprend les eaux souterraines et de ruissellement :

- Secteur "Signal de Bougy"
- De la partie Ouest du quartier des Macherettes
- De la partie centrale du quartier des Fins
- De la partie centrale de la Route des Polets.

Le collecteur sera posé sous le chemin en béton depuis la chambre 6401A (existante) à la chambre 6301A. Le chemin sera démolit, une couche de grave sera posée et recouverte d'un revêtement bitumineux. Ce tracé a été choisi en fonction de l'emplacement des services existants.

Entre les chambres 6301A et le chemin des Polets, le collecteur sera posé en bord Ouest du chemin de la Laiterie. Sa situation précise sera fixée en fonction de la situation des services (SEFS-Swisscom). Cet emplacement évite la démolition et reconstruction du chemin de la Laiterie en béton. Pour permettre l'exécution des travaux il est cependant nécessaire d'arracher environ 25ml de vigne.

Du chemin des Polets à la chambre 5901B et au vu du peu de place à disposition (haie de part et autre du chemin) le collecteur sera posé en banquette Ouest du chemin. Il est néanmoins nécessaire de démolir une bande de 50cm sur une longueur d'environ 23m1 du chemin pour permettre l'exécution de la fouille. Cette solution évite la démolition et reconstruction (y compris infrastructure) du chemin de la Laiterie.

De la chambre 5901B à la chambre 5901A (existante), le collecteur sera posé sous la route des Polets avec remblayage et revêtement de la fouille selon les règles.

Le collecteur EU des chambres 6300A à 5316 présente un aspect assez bon. Il nécessite néanmoins un renfort de structure. Il est constitué d'un tuyau béton Ø 30-40 cm. sur une longueur de 120 m. environ. Ce tube sera renforcé par la pose d'une gaine en fibre de verre et résine de polyester d'une épaisseur de 5mm avec durcissement aux UV. Les chambres seront rénovées si besoin, les "raccords sauvages" seront changés par des pièces spéciales.

4 **Devis estimatif**

Chemin de la Laiterie

Remplacement du collecteur EC chambres 5901A à 6401A

Installation de chantier	CHF	8'000.-
Terrassements	CHF	30'985.-
Canalisations	CHF	59'360.-
Remblayage – remise en état	CHF	23'450.-
Total intermédiaire	CHF	121'795.-
Divers et imprévus 10%	CHF	12'179.50
TVA 7.70%	CHF	10'316.04
Total remplacement collecteur EC chambres 5901A à 6401A	TTC CHF	144'290.54
Total chemisage du collecteur EU chambres 5316 à 6300A	TTC CHF	53'295.99
Total estimatif du préjudice économique perte récolte 4 ans (1.10kg/m2 – 80kg/an à CHF 4.50/kg)	CHF	3'265.-
Total honoraires ingénieur	TTC CHF	22'293.90
Total honoraires géomètre	TTC CHF	5'600.-
TOTAL DEVIS ESTIMATIF POUR EU ET EC	TTC CHF	228'745.43

Arrondi CHF 230'000.-

5 **Financement**

Au vu des liquidités courantes de la Commune, la Municipalité propose de financer le remplacement des collecteurs d'eaux claires (EC) CH 5901A à CH 6401A et gainage du collecteur des eaux usées (EU), CH 5316 à CH 6300A au Chemin de la Laiterie, par les liquidités courantes.

Frais de fonctionnement

Ce préavis ne va pas générer de frais de fonctionnement supplémentaire étant donné qu'il s'agit d'un remplacement.

Il faut aussi noter que la Commune est soumise à un intérêt négatif sur ses avoirs de 0.75%, cet investissement permettrait d'économiser CHF 1'725.00 d'intérêts négatifs annuels.

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil général de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL GENERAL DE BOUGY-VILLARS,

Vu le préavis N° 03-2022 de la Municipalité du 1^{er} février 2022,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

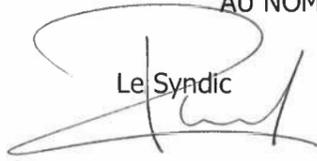
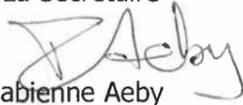
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

- **D'accorder un crédit de CHF 230'000.- pour le remplacement des collecteurs d'eaux claires (EC) CH 5901A à CH 6401A et gainage du collecteur des eaux usées (EU), CH 5316 à CH 6300A au Chemin de la Laiterie**
- **D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement au moyen de la trésorerie courante**
- **D'amortir ce crédit sur 30 ans et de prélever un montant équivalent annuellement du compte 9280.1 « Fonds provenant de recettes affectées / épuration ». Cette dépense n'engendre pas de frais d'entretien.**

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 1^{er} février 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

 Le Syndic Claude-Olivier Rosset		 La Secrétaire Fabienne Aeby
---	---	--

Annexes : plan de situation, images du tronçon
Membre de la Municipalité concerné : Mme Mary-Claude Liang, municipale.



ETAT DU CHEMIN DE LA LAITERIE

